

Éditorial

En matière de démocratie participative, tous les exemples de concertation ne se valent pas. Parmi ceux qu'Ada 13 a expérimentés, la concertation Paris-Rive gauche est la procédure la plus aboutie.

◆ Rémi Koltirine, commissaire-enquêteur lors de l'enquête publique pour la révision du plan d'aménagement de la ZAC Paris-Rive gauche en 1996-1997, avait émis une réserve imposant d'« instituer d'urgence une cellule permanente de concertation ». C'est à lui que nous devons la mise en place en 1997 de la concertation Paris-Rive gauche pour la durée de l'opération. Elle rassemble la Mairie de Paris et la Semapa (aménageur du secteur), les grands partenaires institutionnels implantés sur la ZAC (SNCF, APHP, Ports de Paris, université, BnF), les associations et les conseils de quartier dans des groupes de travail où sont examinés tous les projets d'aménagement. Ada 13 participe à cette concertation, ainsi que Tam-Tam, des associations d'habitants, de défense du patrimoine et de l'environnement, des associations d'usagers de la ville.

◆ Cette structure dispose d'informations approfondies et d'outils de travail : local, archives, chargé de mission, possibilité de lancer des études alternatives. Elle allie au travail des associations l'attente des habitants, exprimée dans les conseils de quartier. Ainsi, un groupe d'habitants du CQ8 a élaboré un cahier des charges pour l'aménagement de la halle Freyssinet qui souligne l'importance d'une fluidité de passage entre l'ancien et le nouveau 13^e, des habitants du CQ7 demandent que des emplois correspondant aux profils des habitants chômeurs soient implantés dans PRG.

◆ La procédure du débat public, appliquée pour la reconstruction de l'usine de traitement des déchets d'Ivry-Paris 13 en 2009, donne aussi des garanties réelles de démocratie participative. Les représentants d'associations ont participé à la rédaction d'une charte de la concertation, à la définition des modalités de son organisation, au choix d'un garant. Cela a permis des échanges de qualité dans des ateliers restreints. Des avis et des suggestions ont été pris en compte, et des modifications ont été apportées au projet.

◆ En revanche, les ateliers participatifs mis en place avec l'aide d'un prestataire de services par la Mairie de Paris pour la consultation sur la modification des hauteurs plafonds dans le PLU n'ont pas eu d'impact sur la décision finale. Ils ont permis l'expression de toutes sortes d'opinions, mais aucune procédure n'était prévue pour approfondir les argumentations.

◆ Le fonctionnement des conseils de quartier suscite espoir et déception. Des habitants s'investissent dans des groupes de travail et font des propositions sur des sujets ponctuels, mais la participation reste faible et fragile.

Françoise Samain ■



Une nuit de l'été dernier, Abel Pautré a tiré sa révérence, discrètement, en laissant un grand vide. Ada 13 lui doit l'adhésion de quelques membres dynamiques et une approche de la vie de quartier ancrée sur une expérience quotidienne.

Souvenons-nous de sa façon humoristique de regretter la disparition des bancs boulevard Auguste-Blanqui, de son opinion sur les tours qui offrent à ceux d'en haut un magnifique paysage mais cachent à ceux d'en bas la vue sur le Panthéon ou le zoo de Vincennes, de ses actions pour reporter à la fin de l'été des travaux sur l'aire de jeux du square Le Gall ou pour veiller au bon fonctionnement du jardin partagé, de ses interrogations sur la fréquence et la durée des travaux dans la rue Croulebarbe, où il était né et où il a presque toujours vécu. Il avait l'œil pour détecter ce qui était beau, bon ou drôle dans la rue et il savait le dire avec poésie. ■

Disparition du premier président de l'Ada 13

Jean-Charles Guilloteau nous a quittés le 16 septembre 2012. Pour lui comme pour tant d'autres, la paroisse Saint-Hippolyte fut un lieu de haute fermentation. Jean-Charles venait du scoutisme, c'est là que sa vocation pour l'action collective a pris racine. C'était un jeune sportif, aussi l'épreuve de la poliomyélite fut ressentie très durement. Déjà touché par la maladie et père de famille, il entreprend des études d'avocat. Comme pour beaucoup d'hommes, rien n'aurait été possible sans le courage et l'énergie de son épouse. C'était l'époque des groupes où régnait une grande solidarité, la famille de Jean-Charles militait à la Vie nouvelle.

Pour Jean-Charles, avocat des pauvres qui recevait gratuitement des voisins en difficulté, l'engagement allait de soi. Les forces vives du quartier convergeaient avenue de Choisy, et Jean-Charles assumait plusieurs présidences : celle du conseil de paroisse, celle d'une association particulièrement vivante, Italie, Choisy, Ivry (ICI). Cette structure fut à la source de l'installation et de la gestion d'une maison communautaire à Précy-sur-Oise. À la fondation d'Ada 13, J.-C. Guilloteau accepta d'en prendre la présidence. Ce fut un beau début pour Ada 13 ! ■

VIE ASSOCIATIVE

Patrimoine Le Corbusier à Firminy-Vert

Le stade 1

L'église Saint-Pierre 2

L'Unité d'habitation 3



Italie 13/Firminy-Vert

Aller visiter le site de Firminy-Vert, dans la région de Saint-Étienne, c'était vouloir découvrir une opération d'aménagement contemporaine de celle qui a bouleversé le treizième dans les années 1965-1975, l'opération Italie 13.

C'est le maire de cette ville, noire à force d'être minière et industrielle, qui a pris cette initiative pour éradiquer les taudis et répondre à la forte demande de logements. Dès 1953, Eugène Claudius-Petit, ancien ministre de la Reconstruction, a confié le projet d'aménagement à une équipe de jeunes architectes qui travaillaient dans l'esprit de la Charte d'Athènes. On a lancé une opération de 1 000 logements, du studio au F6, répartis en douze bâtiments de quatre étages et deux bâtiments de 17 étages, avec deux centres commerciaux et deux groupes scolaires, sur un espace de 50 hectares quasi libre de toute construction du fait d'une ancienne exploitation minière.

Les travaux commencent par l'amélioration ou la création des réseaux d'adduction et d'assainissement des eaux. Les équipements prévus sont livrés en même temps que la voirie et que les immeubles d'habitation, ce qui n'était pas si fréquent.

Le Corbusier est associé à l'équipe en 1958 pour une extension du projet, la construction de trois unités d'habitation, dont une seule sera réalisée, un pôle culturel et sportif, une église.

Ces différentes constructions s'adaptent à la topographie mouvementée des lieux. La Maison de la culture est posée au sommet d'une cuvette qu'elle prolonge visuellement par son toit incurvé et par l'aspect brut de ses façades. Elle s'incline en porte-à-faux vers le terrain de sports lové dans la dépression. De l'autre côté du stade et de la piscine, l'église Saint-Pierre incarne l'esprit de renouveau de l'architecture sacrée cher à cette époque. Elle ne sera terminée qu'en 2006. Plus haut, l'Unité d'habitation, montée sur pilotis, est de grande capacité (414 appartements pour 1 800 personnes) et propose différentes combinaisons de trois modules de base : séjour-cuisine, chambre des parents et sanitaires, chambres des enfants. La qualité des logements a pu être préservée malgré les normes HLM. Elle est assurée par l'organisation en duplex, la double orientation, la double hauteur des séjours, les loggias brise-soleil, les jardins, la vue. Les travaux se terminent en 1969, avec l'installation d'une école maternelle sur le toit-terrasse du bâtiment.

Nous avons été heureux de voir que la cité est restée verte et animée avec ses lieux



de vie et de rencontres. On découvre à Firminy un projet pensé, intégré dans la ville où l'habitant, entouré de verdure, trouve son équilibre entre l'individuel (son logement) et le collectif (les équipements). Le site a résisté au temps et s'est adapté aux évolutions démographiques (abandon de l'école sur le toit de l'Unité d'habitation) et aux changements dans les modes de vie (regroupement d'appartements, vente aux particuliers de la moitié des logements sociaux).

À l'encontre des critiques formulées contre ce type d'architecture, de nombreux habitants de Firminy aiment y vivre et ont défendu leur patrimoine dans une lutte quotidienne. Le site est l'objet d'un programme de valorisation à l'échelle de la communauté d'agglomération de Saint-Étienne Métropole. *Brigitte Einhorn* ■

Les bancs publics ont-ils perdu leur utilité ?

Nous sommes régulièrement interpellés sur la disparition des bancs publics. En effet, ils ont été démontés place Nationale, sous les tonnelles du boulevard Vincent-Auriol... et des plots inconfortables ont poussé là où autrefois le passant fatigué pouvait faire une halte. On dit que le voisinage n'aime pas les bancs publics, qu'ils attirent le bruit, la saleté, les incivilités et rendent repoussants les endroits où ils se trouvent.

Et pourtant, savez-vous comme il est agréable de passer un moment sur un banc public ? Ainsi, en cet après-midi printanier, boulevard Vincent-Auriol, en face du Casino. Les six bancs bordant les plates-bandes entre deux rangées d'arbres sont tous occupés. Par des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, qui se parlent, qui posent leur chargement et s'assoient un instant, des gens qui pensent, attendent, lisent, téléphonent, regardent les passants, les pigeons, les arbres aux troncs sculpturaux. Il y a un bruit de fond de voitures. Tout est calme mais vivant. L'endroit est aéré et bien conçu avec poubelles, luminaires, cabine téléphonique. C'est la ville. Ce petit bonheur quotidien m'incite à m'interroger sur le sort que nous faisons aux bancs publics.

Au cours du siècle passé on a pu observer le déplacement des lieux de détente et de rencontre des espaces publics vers les espaces privés domestiques ou vers des espaces à accès restreint (fast-foods, centres commerciaux, musées, cafés, cinémas...), et, dans une société valorisant l'activité et la mobilité, on privilégie l'assise provisoire de l'Abribus ou le banc intelligent connecté.

Mais la population vieillit. La part des retraités augmente : des gens qui ont plus de temps, qui ont envie de sortir de chez eux et sont prêts à entamer une petite causerie pour le plaisir. Les plus âgés et les moins mobiles peinent à se rendre dans les magasins, chez leur médecin, à monter une légère pente. Les plus jeunes aiment se retrouver et passent leur temps à se

donner des rendez-vous. Ils ne sont pas les derniers à utiliser les bancs. Par ailleurs, à l'initiative de nos élus, les trottoirs s'élargissent et invitent à la promenade. Ils doivent redevenir accueillants. Peut-on accepter que la réponse à la demande sécuritaire et de confort de groupes sociaux majoritaires soit la suppression des bancs ? Peut-on exclure cet équipement public sous prétexte que nous ne voulons pas voir une partie de la population de Paris ?

Plutôt que de chercher à éliminer les conflits, les aménageurs doivent les rendre viables, et les habitants, usagers et citoyens, ont aussi leur responsabilité pour limiter les désordres. En permettant la présence et la variété des acteurs on favorise la cohabitation. Les bancs publics ont un rôle social et une dimension symbolique.

F. Samain ■

La Mairie de Paris organise une consultation des habitants sur de nouveaux modèles de banc installés sur les grands boulevards, entre Richelieu-Drouot et République. On peut répondre sur www.paris.fr

Voilà un beau sujet pour les conseils de quartier !

Italie deux dans l'attente

Le centre commercial de la place d'Italie subit un lifting. Il sera plus lumineux et il gagnera quelques centimètres de hauteur de plafond. L'opération qui vise à lui donner une nouvelle attractivité aura duré dix-huit mois. Mais les responsables savent bien que ce qui peut accroître la visibilité du centre et son rayonnement, c'est son extension sur l'avenue d'Italie avec l'ouverture de magasins en façade. Or il est maintenant trop tard pour entreprendre ces travaux — qui représenteront une gêne passagère pour tout le quartier — avec l'idée de les terminer avant les municipales du printemps 2014. Ce chantier sera donc ouvert une fois l'échéance électorale passée.

Quant à la création d'un cinéma multiplexe à la place du regretté Grand Écran, on voit bien que là aussi les délais initialement annoncés ne seront pas tenus. Ces retards seraient dus à la difficulté de certains choix techniques autant qu'à l'incertitude de la conjoncture économique. Y a-t-il pour autant un espoir de sauver notre grande salle ?

Les décisions de fermeture du centre la nuit ne tardent pas à se réaliser. Les stores sont installés rue Vandrezanne. Pour réduire les frais de gardiennage, on impose désormais aux habitants des tours qui surplombent le centre commercial des trajets à pied plus longs et plus compliqués pour aller au parking ou en revenir.

Si on a vingt ans et un sac pour tout bagage, ce n'est pas bien grave, dira-t-on, mais pour un couple de septuagénaires qui revient de voyage avec trois valises... Au fond, tout le monde voudrait jouir d'un droit de passage dans ce centre, nuit et jour, comme c'était le cas depuis son ouverture. Les copropriétaires des parkings sont d'autant plus furieux qu'on leur impose dans le même temps des travaux fort onéreux, décidés sans réelle concertation, Hammerson disposant maintenant de la majorité des voix.

Autre innovation notable : les toilettes du centre étaient gratuites et pas toujours bien entretenues. On nous promet dorénavant une hygiène impeccable, mais les clients devront payer 1 euro pour un accès au « point WC ».

aménager,
bâtir,
créer...

Le tramway T3 prolongé :
arrêt avenue de France.



Le T3 enfin prolongé

À l'instar des autorités municipales et de milliers de badauds parisiens, j'ai inauguré la nouvelle tranche du tram des Maréchaux le 16 décembre 2012. Départ de la station Porte-d'Ivry à 15 h 15.

Je cherche un employé de la RATP en pensant qu'on va nous donner quelques informations sur ce nouveau parcours. Personne ! Je ne trouverai du secours que bien plus loin, vers la porte de Vincennes, quand une employée me fournira la carte du T3 mentionnant les nombreuses correspondances qu'il assure avec les bus et les métros. On peut mesurer combien l'irruption du tram entraîne de changements dans les réseaux de l'agglomération : portions d'itinéraire supprimées, modifiées ou prolongées, nouvelles lignes, terminus transférés, ces changements affectent essentiellement les lignes de bus, dont pas moins d'une vingtaine sont concernées. Manifestement, la greffe du T3 est une lourde opération chirurgicale.

La rame vide arrive à quai : il y a tellement de passagers que nous voilà aussi comprimés que des Japonais dans leur métro. Mais l'épreuve est gratuite, et la bonne humeur règne. Roulant sur son tapis vert, la machine dévale vers la Seine et la franchit à vive allure. Le compteur indique 60 km/h ! Nous dépassons les voitures. Cette pointe de vitesse, hélas, ne se renouvellera pas. Le reste du parcours est beaucoup plus encombré, sinueux, bref, difficile à négocier. Le machiniste est contraint de réduire ses prétentions. D'ailleurs il y a beaucoup de monde à chaque station, et le remplissage de la rame est chaque fois laborieux. La rançon du succès ! Mais aussi quelle ambiance à bord ! Ce jour-là, les voyageurs s'interpellent, plaisantent,

échanent leurs impressions. Nombre de détails surprennent. D'abord l'absence de secousses (par rapport aux PC articulés que personne ne regrette). Ensuite, le silence est reposant, comme le panorama qui se déroule sur les deux côtés derrière les vitres surbaissées. Les stations portent toutes des noms féminins, dont beaucoup sont inconnus du grand public. Ensuite, la pelouse verte qui file sous les roues, les arbres nouveaux qui bordent l'avenue, tout ce paysage vert interpelle. Et parfois ravit. On observe, on applaudit, mais on n'en saura pas davantage. Le service communication de la RATP est aux abonnés absents !

Tout va bien jusqu'à la porte de Vincennes. Là, c'est la surprise. Terminus, tout le monde descend. Il y a rupture de charge : autrement dit, pour continuer sur La Chapelle, il faut changer de rame. Où est-elle ? De l'autre côté du cours de Vincennes et de son fleuve voiturier. D'où un passage souterrain, des escaliers mécaniques (aujourd'hui ils marchent mais quid les jours de panne ?) et 5 minutes de perdues pour les plus agiles.

Après ce parcours du combattant, rencontre sur le quai opposé avec un président d'association du XX^e arrondissement. Il y a dix ans, nous avons fondé ensemble, et avec quelques autres, l'association Promotion des Maréchaux. Pour réhabiliter cette magnifique boucle, nous préconisons le remplacement du PC-transport-debestiaux par un tram moderne. Nous nous

félicitons d'avoir réussi, mais nous enregistrons le gros défaut de cette boucle-là. Pourquoi n'avoir pas mis au moins les deux rames bord à bord sur le même côté du cours de Vincennes ?

Embarquons donc sur le second tronçon du T3. Sur les parties Est et Nord, ça se gâte. À certains carrefours, des automobilistes goguenards sont arrêtés sur les rails et nous font un bras d'honneur. Il faudra l'intervention de la police pour les déloger. Vers la porte de Pantin, brusquement, le tram quitte les Maréchaux et s'insinue dans la banlieue par un tracé tortueux qui réduit la vitesse à celle d'un piéton. Il est vrai que l'Est parisien a été martyrisé par les canaux, les voies ferrées et les entrées de ville. Un vrai sac d'embrouilles dans lequel le T3 s'insinue tant bien que mal et à petite vitesse. Du cabotage. La RATP et la Ville y ont ajouté une « fantaisie ». À la hauteur des entrepôts Mac Donald, la voie s'écarte une fois encore des Maréchaux et s'infiltre derrière de lugubres bâtiments pour rencontrer, dit-on, la future gare RER des Évangiles. Pour l'instant celle-ci n'est que virtuelle, mais le détour compliqué et coûteux est bien réel. Encore du temps et de l'argent perdus. Enfin, vers 16 h 40, après 85 minutes de voyage, nous parvenons au terminus de la porte de La Chapelle.

Avec mon collègue associatif nous formulons plusieurs conclusions. Le T3 est encore un brouillon dont la copie reste à améliorer. Mais par rapport au PC il n'y a pas photo. Quant au réaménagement urbain le long de ces 22 kilomètres, c'est une incontestable réussite. Côté fréquentation — et compte tenu de ce qui s'est déjà produit sur la partie Sud — la RATP attend 300 000 voyageurs par jour entre le pont du Garigliano et la porte de La Chapelle. Soit le double de ce que « trimballait » le bus articulé. Et sur ce chiffre il y a 60 % de banlieusards. Le T3 est un tram francilien. Autre conséquence : la remise en service de la petite ceinture comme voie ferrée est aujourd'hui définitivement enterrée. Elle ferait double emploi. Mieux vaut la transformer en coulée verte. Ainsi, au moins, elle échappera complètement à la circulation et à ses pollutions.

Marc Ambroise-Rendu ■

Balade Paris Habitat

Paris Habitat et Promenades urbaines nous ont conduits en septembre 2012 sur un parcours-découverte du logement social dans le 13^e. Cette initiative célébrait le centenaire de la loi Bonnefoy de 1912 qui a créé les offices publics chargés par l'État de construire des logements sociaux. Les sites visités, situés surtout au sud de l'arrondissement, sont exemplaires des politiques d'aménagement et des langages architecturaux de leur époque.

Construites en 1912 autour d'une cour centrale qui deviendra la « Petite Alsace », les petites maisons de la rue Daviel relevaient d'une opération de philanthropie privée d'« habitations familiales » pour les pauvres. Les maisons des rues Dieulafoy et du Docteur-Leray, de 1921, s'inspirent du modèle anglais des cités-jardins. Elles étaient destinées à une clientèle plus aisée de personnels des chemins de fer, comportaient des garages et des buanderies, et elles étaient équipées de salles de bains. Puis ce modèle de logement en maison individuelle a été remis en question. La cité ouvrière du 143 bd de l'Hôpital et les logements du 22-24 rue Brillat-Savarin des années 1920-1930 se distinguaient par leurs façades : brique émaillée pour l'une, appareillage de briques style Art nouveau pour les autres, et par leur confort, WC dans les appartements, ensoleillement, espaces verts... Les salles de bains seront installées en 1984.

Après la seconde guerre mondiale, les besoins sont urgents pour loger familles nombreuses et jeunes ménages. C'est l'ère des barres et des tours qui utilisent la technique du préfabriqué. L'ILN du 51 bd Blanqui, 224 logements, achevé en 1974, forme au pied de la Butte-aux-Cailles une barre courbe de 13 étages. Les HLM de l'îlot Bièvre (Blanqui, Glacière, Daviel), livrés en 1970, ont été construits à l'emplacement de l'îlot 13 insalubre. Pour cet ensemble de 1 600 logements, une surélévation a été réalisée en partie dès 1964, les fondations ne le permettant pas côté boulevard Blanqui. Les procédés techniques ayant évolué, celle-ci sera effectuée (création de 73 logements) dans le cadre de la réhabilitation en cours, avec isolation, mise aux normes pour l'électricité, le gaz et les sanitaires et installation d'ascenseurs. Ces projets sont controversés par les habitants, inquiets de la prévisible augmentation des charges. Le HLM de la

rue de la Colonie, construit en 1963, se distingue par l'installation de panneaux solaires, en 2008, et par l'ouverture de jardins partagés.

Certaines opérations plus récentes reflètent une recherche nouvelle de mixité et d'économie d'énergie.

Dans la zone du Moulin-de-la-Pointe, le 25 rue Bourgoïn associe logements privés et logements sociaux avec une gestion partagée des espaces communs. La performance énergétique est assurée par le choix des matériaux, l'orientation des appartements, l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une chaudière pulsatoire. L'éco ZAC Rungis prévoit logements, bureaux, équipements sociaux, résidence universitaire. Près de la ZAC, dans la rue des Longues-Raies qui vient d'être prolongée, une opération de réhabilitation, d'isolation thermique et de densification a été entreprise en 2007 sur des sites des années 1960.

On doit constater à l'issue de cette balade le soin apporté à la construction des logements de première génération qui supportent réhabilitation et remise aux normes. Malgré un confort accru, on peut se demander comment vieilliront les immeubles édifiés aujourd'hui et comment résisteront les matériaux sophistiqués qu'on emploie. *Brigitte Einhorn* ■

Des constructions innovantes sur Paris-Rive gauche

Des représentants de la concertation Paris-Rive gauche ont participé à trois jurys d'architecture pour un immeuble de 75 logements sociaux d'Immobilier 3F et deux immeubles de bureaux.

Les logements sociaux seront construits par les architectes Jean et Aline Harari, avenue de France, en face du MK2, un peu à l'ouest de l'avenue Émile-Durkheim. Étant construits sur dalle, ils auront des caves en rez-de-chaussée + 1 et des celliers sur les balcons. Les habitants pourront disposer de parkings souterrains un peu plus loin, rue du Chevaleret.

Le promoteur Icade et l'architecte Marc Mimram construiront 16 000 m² de bureaux dans l'îlot d'à côté, T6C, entre la rue Charcot prolongée et une voie à créer à l'Ouest. Il s'agit du premier immeuble-pont qui traversera les voies ferrées en prenant appui sur l'avenue de France et la rue du Chevaleret. L'architecte a tiré

parti des contraintes techniques nouvelles pour échapper au plan traditionnel des immeubles de bureaux avec de grandes façades lisses et vitrées.

Il propose un assemblage de deux types de structures, les unes, massives, aux percements limités, abritant au milieu de bureaux les poutres-ponts et les autres, légères et vitrées, s'accrochant aux premières pour d'autres bureaux. Cette organisation permet loggias, balcons, lieux de rencontres horizontaux, sur des terrasses abritées, ou verticaux dans des espaces à double hauteur, avec de belles perspectives sur tous les horizons du 13^e.

Le promoteur Kaufman & Broad et l'architecte Christian de Portzamparc ont été choisis pour construire 23 000 m² de bureaux avec commerces et locaux d'activités en rez-de-chaussée sur l'avenue Mendès-France (îlot A9B). Bien que sur dalle, le programme prévoit des parkings pour voitures, motos et vélos sur les deux premiers niveaux. Ceux-ci donneront sur le belvédère côté voies qui ne sera peut-être pas aussi poétique qu'on aurait pu l'espérer, surtout s'il récupère tous les parkings et les locaux techniques des immeubles riverains. ■

aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU 13^e ARRONDISSEMENT

Dérive automnale dans le quartier Masséna

Nous étions quelques-uns à nous retrouver pour un tour du 13^e sud, aux aguets des signes de l'histoire et des futurs possibles, des décors de nos vies en pleine mutation entre Tolbiac et Masséna.

Nous sommes partis de l'immeuble spectaculaire (T8) de Ricciotti, en construction au-dessus des voies ferrées à PRG, sur une dalle qui surplombe la rue du Chevaleret. Celle-ci se fait une nouvelle jeunesse jusqu'à la rue des Grands-Moulins. Ici, le Pôle des Langues et Civilisations, conçu par les ateliers Lion, des logements, une école maternelle et le théâtre 13/Seine sont achevés. Rue du Loiret, on construit deux écoles, une résidence étudiante et une autre dédiée aux jeunes travailleurs.

Les traces du passé sont également là : sur le quai Panhard-et-Levassor, la Sudac, toujours surmontée de sa cheminée, a été transformée en une école d'architecture. Voici, sur la petite ceinture, la gare Masséna, réalisée en 1840 pour assurer la correspondance avec la ligne d'Orléans et, plus tard, avec la ligne C du RER. La reconversion de cette gare est à l'étude, autour de projets commerciaux et culturels liés au spectacle vivant. Les

habitants demandent à pouvoir développer les activités associatives, sociales et citoyennes dans un quartier qui connaît de graves difficultés socio-économiques.

Sur le boulevard Masséna, on découvre, au fond d'une allée verte, les ateliers de Paul Chemetov et, plus loin, la maison Plaineix, construite par Le Corbusier entre 1925 et 1928. Notre 13^e a inspiré, et inspire encore, les créateurs majeurs de l'espace urbain parisien.

Au-delà des Maréchaux, on arrive au quartier Bédier-Boutroux qui cherche à sortir de son isolement et qui est un lieu d'initiatives dynamique : le square Boutroux abrite un jardin partagé, dont une partie sera destinée aux enfants. Le projet d'une association locale, ARC 75, porté par le CQ7, prévoit de faire participer des jeunes en insertion à l'installation de tables de ping-pong et de pique-nique. C'est aussi l'emplacement de projets immobiliers avec la future Maison internationale de séjour (MIS). Celle-ci, destinée à accueillir des étrangers de passage, doit aussi servir d'écran acoustique, de même qu'un immeuble de bureaux prévu le long du périphérique.

Notre balade s'achève place Yersin, où Paris Habitat doit réaliser un immeuble destiné à des logements privés, sociaux et étudiants ainsi qu'à des équipements (crèche, garderie, local sportif, accueil de personnes âgées ou en difficulté d'insertion sociale). ■

L'ARBP, passerelle citoyenne !

L'ARBP (Association Rungis Brillat Peupliers) va avoir 15 ans. Depuis 1997, les « murs » qui isolaient le quartier ont cessé d'exister. L'effet Politique de la ville et la complémentarité des actions des associations, de la Mairie, de l'État et de l'équipe de développement local (EDL) ont été bénéfiques. Mais il reste du pain sur la planche. L'ARBP en est consciente, et c'est la raison pour laquelle elle a décidé de changer d'objectifs et de mettre à la disposition des habitants/acteurs une « maison des initiatives citoyennes », une « passerelle citoyenne ». L'ARBP fera distribuer par notre Groupe local

d'initiatives citoyennes (Glic) des dizaines de boîtes à idées un peu partout (commerces, écoles, associations) pour recueillir auprès des habitants du 13^e leurs propositions pour améliorer leur vie. Une ou deux fois par trimestre, le Glic se réunira avec les auteurs de ces propositions et mettra tout en œuvre pour leur réalisation sur le terrain.

Il y a quinze ans, l'ARBP a été créée pour favoriser la cohésion sociale à travers des actions de proximité. Aujourd'hui nous nous engageons sur le chemin de la citoyenneté active.

Jacques Trief ■

Robert Misrahi est un professeur de philosophie émérite, spécialiste de Spinoza. Dans *La Nacre et le Rocher, une autobiographie* (Encre marine, 288 pages, 23 euros), il raconte son enfance avant guerre à la Butte-aux-Cailles, où il partageait une chambre avec son père, un ouvrier coupeur, qui était souvent privé de travail du fait de son origine juive. Il raconte l'exode de son école, géré par la Caisse des écoles.

Plus tard, les parents d'un copain, commerçants rue de la Butte-aux-Cailles, ont su lui éviter d'être pris dans la rafle du Vél'd'Hiv en le cachant en proche banlieue. Puis son père et Jean-Paul Sartre, très tôt rencontré, lui ont généreusement permis de faire des études de philosophie, selon son vœu précocement affirmé.

Longtemps enseignant à la Sorbonne, où il a été l'assistant de Vladimir Jankélévitch, il a écrit une œuvre philosophique sur le sens de laquelle il revient aujourd'hui : n'ignorant pas les déterminismes, il assume le choix de penser qu'ils ne régissent jamais souverainement nos existences. Cette autobiographie évite l'égotisme et dépasse à chaque instant le stade de l'anecdote. C'est ce qui fait sa beauté. ■

Près de la Seine, entre les Grands Moulins et les anciens Frigos, s'est ouvert en septembre 2012 le centre d'animation René-Goscinny, dans la rue du même nom. Géré par la Fédération des MJC d'Île-de-France, il est équipé d'une salle de spectacle, d'un pôle musical, d'une salle de sports, d'une salle d'arts plastiques, d'un espace multimedia et d'ateliers-cuisine. ■

Exposition à la chapelle Notre-Dame-de-la-Sagesse : dans ce lieu d'échanges et de rencontres (ciné-club, concerts, conférences, expositions), Cécile Galland présentera ses peintures de paysages urbains du 16 février au 3 mars 2013. Le vernissage aura lieu le 23 février à 17 heures, avec une intervention de Luca Merlini, architecte professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais. ■

Le pavillon de l'Arsenal fête les quarante ans des Olympiades par une exposition du 7 février au 17 mars 2013, accompagnée de la publication d'un hors-série de *Connaissance des arts*, diffusé en kiosque et en librairie.

Françoise Moiroux, commissaire scientifique de cette exposition, a notamment exploité le fonds Ada 13 déposé à l'Institut français d'architecture pour reconstituer la revue de presse de l'opération. ■

Le comité de rédaction

Edgar Boutilié
Françoise Cellier
Brigitte Einhorn
Jacques Goulet
Martine Rigoir
Françoise Samain

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Tél. : 01 45 35 19 02
Courriel : ada1375@orange.fr
Site : www.ada13.com
N° ISSN : 1968-780X

Directrice de la publication :
Françoise Samain

Ada 13